

Compte-rendu de la réunion de l'Observatoire DT-DICT du 10 février 2017 au Syndicat de la Diège

1/ Intervention de Jean-Marie BOURG – Directeur du Syndicat de la Diège.

Les procédures de déclarations sont prises en charge pour le compte des communes. Ainsi au 31 décembre 2016, les services du syndicat avaient réalisées 743 DT-DICT pour le compte des 66 communes adhérentes. Le syndicat estime que le temps nécessaire à cette prestation est valorisable à hauteur de 12000 € par an.

Une telle démarche se justifie facilement du fait des difficultés rencontrées par les communes rurales face à cette réglementation.

Parmi, les différents outils développés par la Diège, les membres de l'observatoire ont pu assister à une présentation détaillée du SIG mis en place par le syndicat. Le réseau y est cartographié et le référencement des réseaux en 3 dimensions est en cours.

A l'issue de cette présentation, les échanges ont également porté sur les investigations complémentaires dont le coût évolue entre 2% et 18% du montant total du projet.

2/ Mise à jour de la plaquette DT-DICT.

La diffusion sera la suivante :

- MOA
- MOE
- Constructeurs de maisons individuels
- Vers les particuliers par l'intermédiaire des services urbanisme lors de la délivrance des permis de construire.
- Les représentants des agriculteurs

Les images actuelles seront conservées, mais des visuels portant sur la sécurité des personnes seront ajoutés en lieu et place des références réglementaires.

Le titre deviendra : « Les démarches obligatoires avant travaux ».

Il a par ailleurs été rappelé que :

- Une DT est valable 3 mois.
- Le numéro de DT est obligatoire pour remplir une DICT.

3/ Statistiques.

GRDF

Concernant les 45 endommagements décomptés :

- 37 portaient sur les branchements et 8 sur les réseaux.
- 30 l'ont été par pelle mécanique
- 50% ont eu lieu sous la maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale.

Plus globalement, Limoges est la 6^{ième} ville la plus accidentogène de France concernant les réseaux.

Enfin, il est à noter la progression constante des DT-DICT conjointes.

Axione

Les sinistres se concentrent notamment sur les mois de juillet et de septembre.

Le nombre de DT-DICT conjointe progresse.

RTE

Aucun incident n'est à déplorer.

Le nombre de DT a progressé de 5% et les DICT de 8%.

Les DT-DICT conjointes ont progressé de 80% (!).

Les ATU ont vu leur nombre s'accroître de 20%.

SMABTP

30 dossiers de sinistres ont été ouverts en 2016 dont 2 sans DICT.

4/ Questions diverses.

Bruno SOUCHAL a souligné que les guides techniques et les différents fascicules afférant au décret DT-DICT resteront gratuits.

Robert STERNA a précisé qu'un incident sur le réseau de transport gaz était à déplorer au sud de la Garonne, lors de la pose de drains agricoles. Les premières constatations laisseraient à penser que l'entreprise ne serait pas responsable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La prochaine réunion de l'observatoire DT-DICT se déroulera le mercredi 31 mai à 10h.

Fait à Limoges

Le 13 février 2017